Bulletin d'information officiel #02

ÉTÉ 2025



Édito

Madame, Monsieur,

L'agriculture française traverse une période charnière. Entre le **changement climatique, la pression économique croissante** et les défis de la **transition écologique**, nos agriculteurs font face à des obstacles toujours plus nombreux. Pourtant, leur engagement envers la terre et leur rôle fondamental dans notre société restent immuables. C'est dans cette réalité d'aujourd'hui et de demain que le projet éolien les Chèvres Blanches s'inscrit et prend tout son sens.

Produire à partir de la terre est un principe qui guide nos agriculteurs depuis toujours. Aujourd'hui, ce principe peut s'étendre au-delà de l'alimentation pour inclure une ressource tout aussi essentielle : l'énergie. L'implantation d'éoliennes sur des terres agricoles permet de contribuer à l'effort collectif de production d'une **énergie décarbonée et renouvelable**.

Notre projet repose sur une **collaboration étroite avec le monde agricole local,** dans le respect des exploitations et des paysages, afin de bâtir ensemble un **modèle durable et résilient**. L'énergie du vent, comme les récoltes, servent au bien commun et nous devons les valoriser avec intelligence et responsabilité

Face aux défis de demain, l'enjeu est de construire un avenir plus solidaire et indépendant en conjuguant production agricole et production énergétique. **Bâtissons un monde où l'agriculture et l'environnement avancent main dans la main.**

Ensemble, continuons à valoriser notre terre, pour permettre aux générations futures de retrouver un rôle majeur dans la production de leurs besoins.

David FILY, Responsable foncier chez seider

Où en est le projet?

Les **études environnementales** du projet éolien les Chèvres Blanches ont commencé à l'automne 2024. Elles se poursuivront pendant encore au moins 1 an jusqu'au dépôt, auprès de la Préfecture, du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Ces études concernent de nombreux domaines : **la faune** (dont l'avifaune et les chiroptères), la **flore, le paysage, l'acoustique, l'hydraulique,** etc. Elles sont toutes réalisées par des bureaux d'études indépendants.

Les études sont actuellement en phase **"d'état initial"**, c'est-à-dire l'étude de l'environnement dans son état actuel. Cette étape permet d'identifier les enjeux à prendre en compte pour décider d'un plan d'implantation.

Pour le projet éolien les Chèvres Blanches, SEIDER et GP Joule, porteurs du projet, ont mandaté SIXENSE, un bureau d'étude notamment spécialisé en étude acoustique.

Quant aux études naturaliste (faune et flore), paysagère, hydraulique et du milieu physique et humain, elles sont réalisées par le bureau d'études ENCIS Environnement, basé à Limoges.

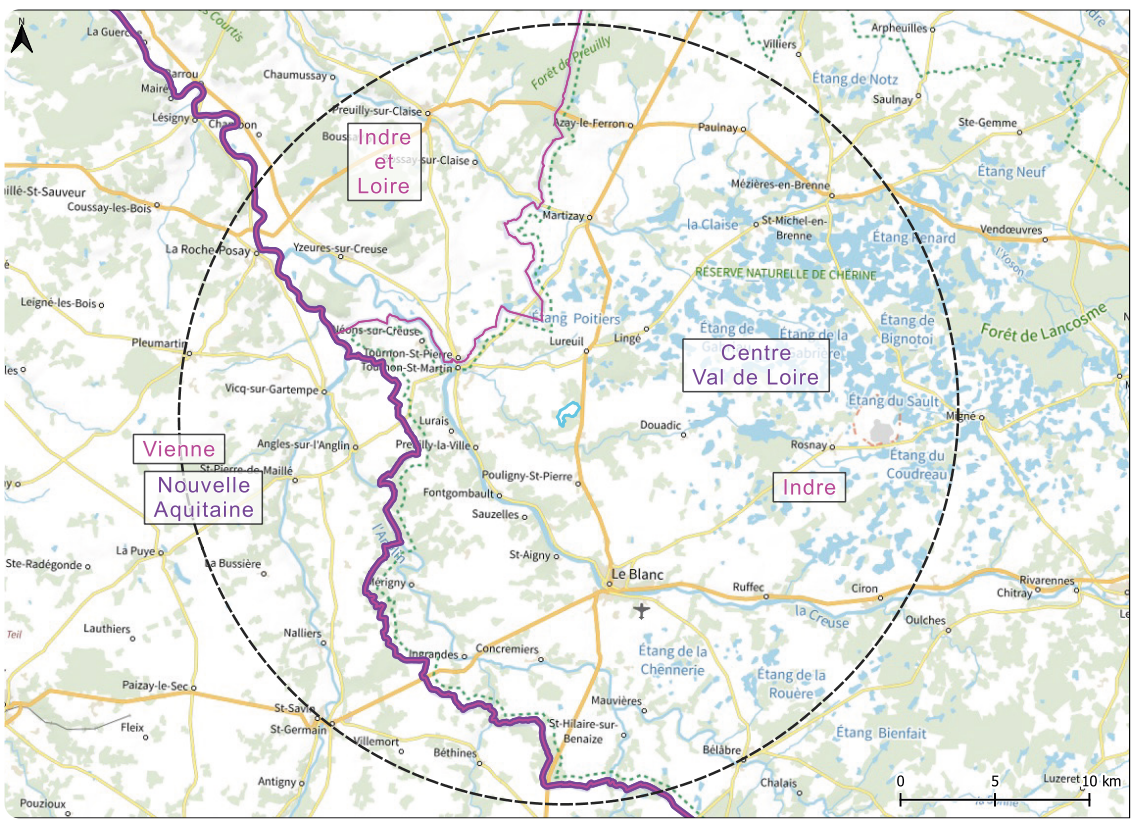
Les équipes d'ENCIS Environnement sont amenées à se déplacer à pied et en voiture (floquée avec leur logo) au cœur de la zone et dans les hameaux alentours pour leurs inventaires naturalistes. Ces sorties sur le terrain ont lieu en journée et après la nuit tombée.

En parallèle des études environnementales, SEIDER et GP Joule poursuivent la communication autour du projet avec, notamment, la mise en ligne du site internet.

Les aires d'étude retenues

Les nombreuses études menées dans le cadre d'un projet éolien ne se concentrent pas uniquement sur la **Z**one d'**I**mplantation **P**otentielle (ZIP) des éoliennes, mais dans diverses aires d'étude aux alentours établies par les équipes des bureaux d'études en fonction des volets d'investigation. Ces aires se comptent au nombre de quatre : la ZIP, l'aire d'étude immédiate, l'aire d'étude rapprochée et l'aire d'étude éloignée. Un récapitulatif des aires d'étude définies dans le cadre du projet éolien les Chèvres Blanches est présenté ci-dessous.

AIRE D'ÉTUDE	MILIEUX PHYSIQUES ET HUMAINS	VOLET PAYSAGER	MILIEUX NATURELS
IMMÉDIATE	**700 m autour de la ZIP** Environnement immédiat, notamment les lieux de vie les plus proches	**1,5 km autour de la ZIP** Principaux bourgs et lieux de fréquentation	**200 m autour de la ZIP** Inventaires de la faune et de la flore
RAPPROCHÉE	**de 700 m à 6 km autour de la ZIP** Principaux lieux de vie aux alentours	**de 1,5 à 10 km autour de la ZIP** Structures paysagères	**de 200 m à 2 km autour de la ZIP** Inventaire des habitats
ÉLOIGNÉE	**de 6 km à 20 km autour de la ZIP** Secteurs urbanisés d'importance, infrastructures de communication et contexte hydrologique	**de 10 à 20 km autour de la ZIP** Zone d'influence visuelle potentielle du projet éolien	**de 2 km à 18 km autour de la ZIP** Etude bibliographique et recherche de sites protégés



Limite administrative :
- Limite régionale
- Limite départementale

Projet éolien :
- Zone d'Implantation Potentielle

Aire d'étude :
- Aire d'étude maximale (20km autour de la ZIP)

Conformément à la réglementation, l'**aire d'étude du volet acoustique** est définie en se basant sur les habitations les plus proches entourant la ZIP.

Quant à l'**étude hydraulique,** elle se concentre sur les écoulements d'eau, au sein de la ZIP, en prenant en considération le bassin-versant dans lequel elle se situe.

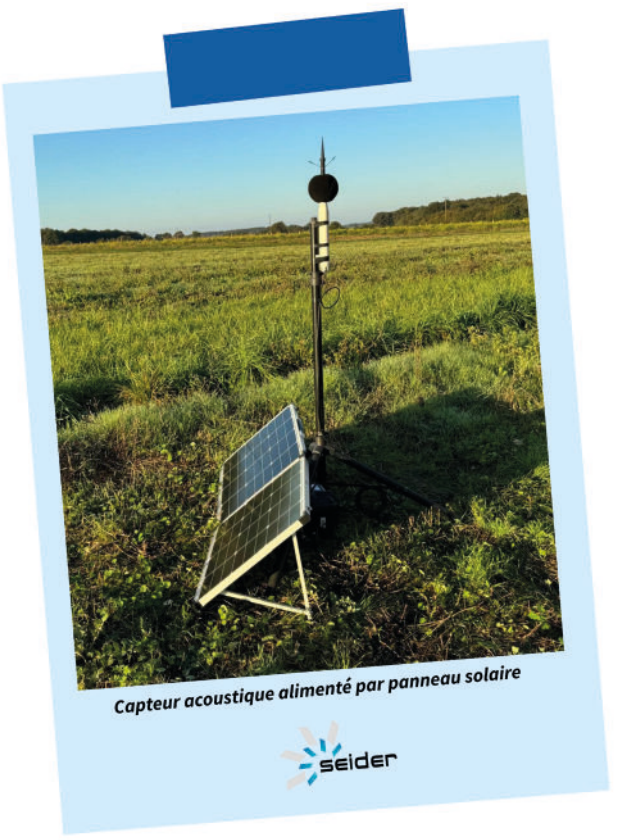


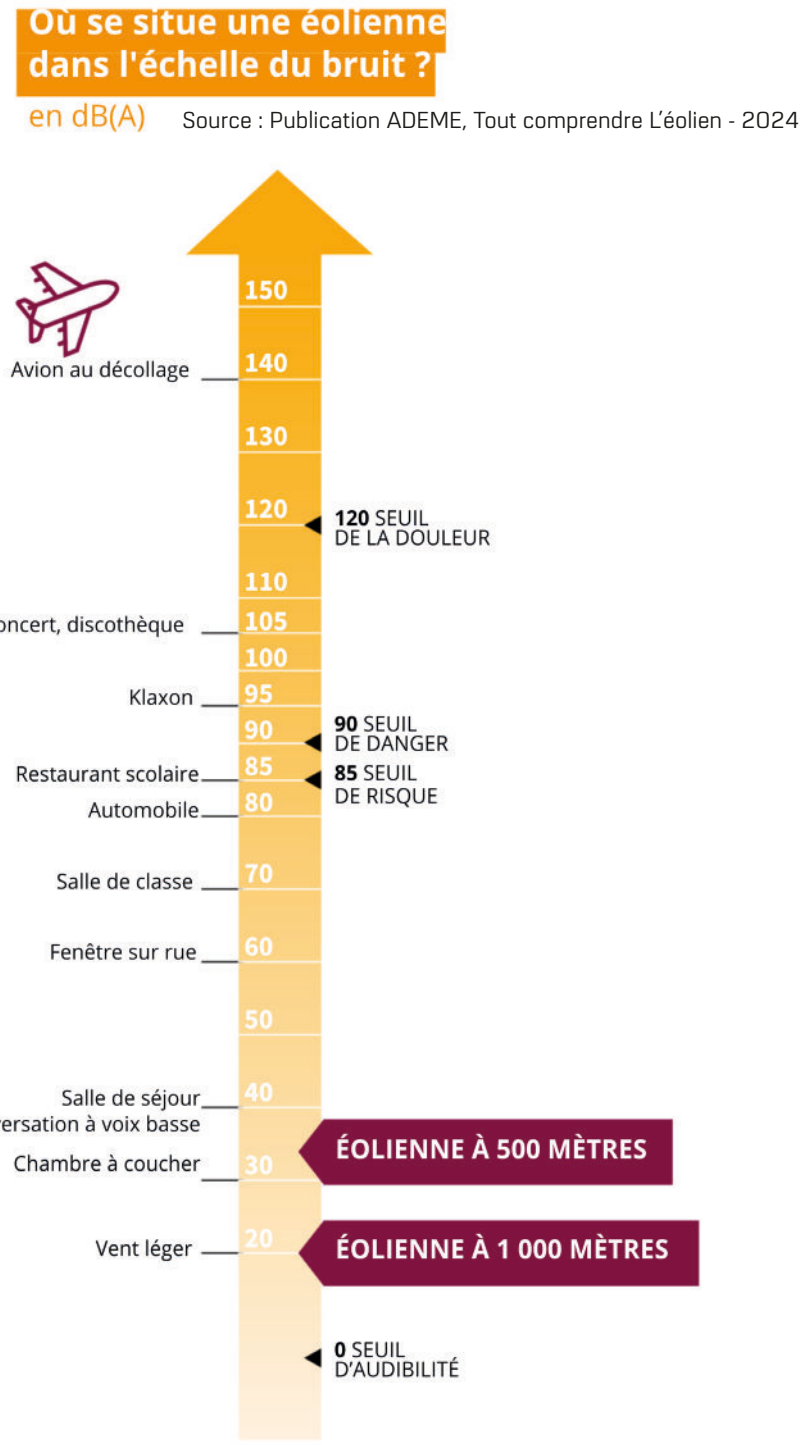
L'étude acoustique

Une étude acoustique est essentielle dans le cadre du développement d'un projet éolien. La réglementation française en la matière est l'une des plus strictes d'Europe, n'autorisant qu'une faible émergence de bruit des éoliennes par rapport au bruit ambiant existant.

Afin de déterminer ce bruit ambiant, une ou **plusieurs campagnes de mesures sont réalisées pendant le temps des études**. Le bureau d'études procède ensuite à des modélisations acoustiques pour évaluer si le futur parc éolien respectera la réglementation en vigueur. Le cas échéant, **un plan de bridage** des éoliennes (impliquant une limitation de la vitesse du rotor ou l'arrêt total de la machine) est préconisé.

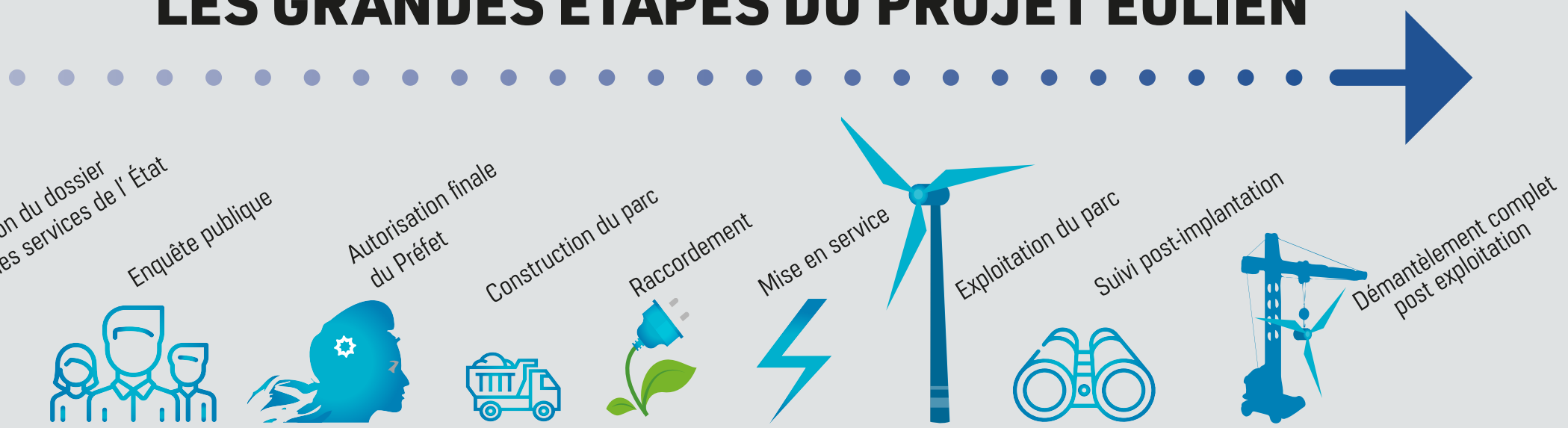
Une fois le parc éolien en fonctionnement, une nouvelle campagne de mesure est effectuée. Celle-ci permet de valider les modèles initialement établis et d'ajuster le plan de bridage si nécessaire.


Capteur acoustique alimenté par panneau solaire



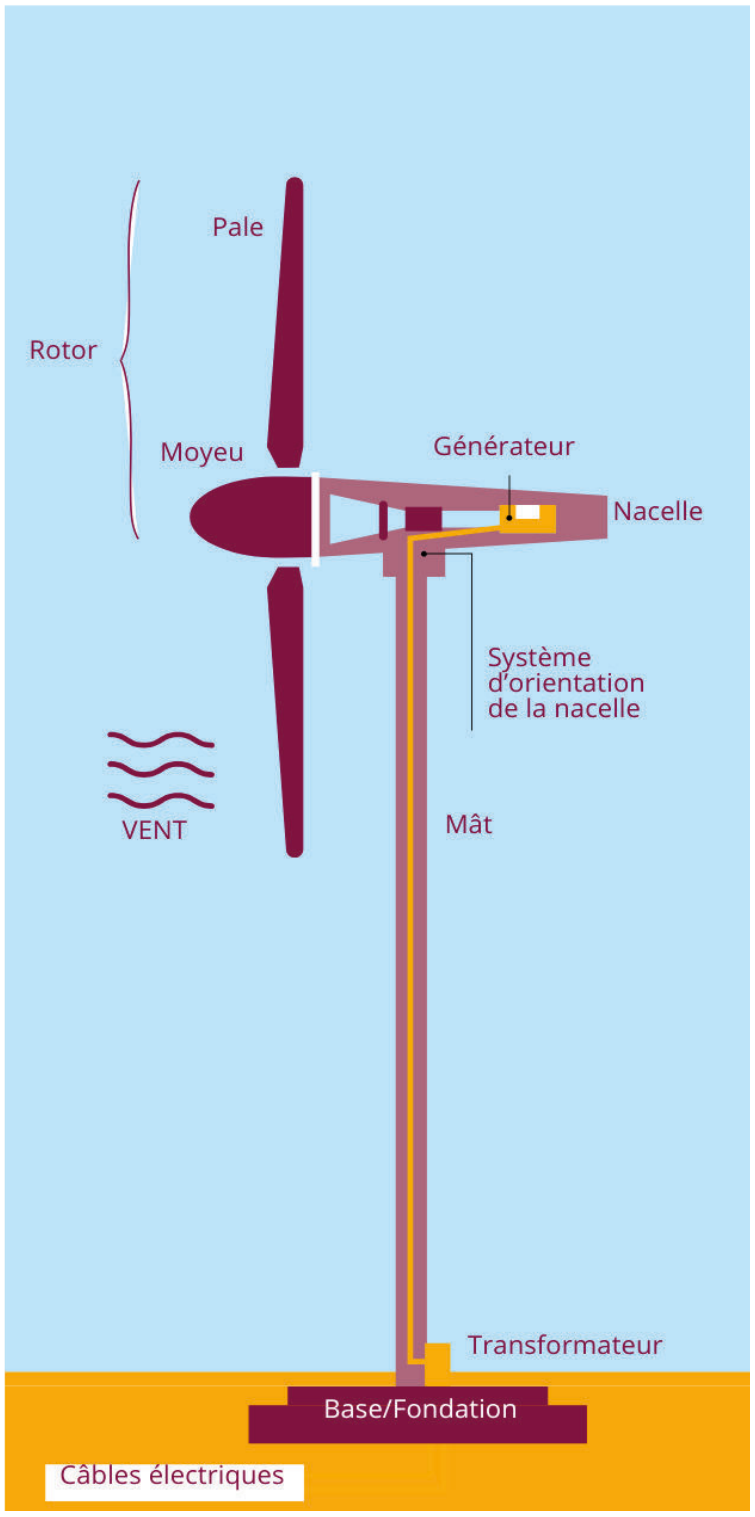
Dans le cadre du projet éolien les Chèvres Blanches, deux campagnes de mesures acoustiques ont eu lieu ; la première à l'automne 2024 et la seconde au printemps 2025. Cinq capteurs acoustiques ont été installés dans les hameaux entourant la ZIP.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN



Comment fonctionne une éolienne ?

Composition d'une éolienne



Source : Publication ADEME, Tout comprendre L'éolien - 2024

Une éolienne utilise **la force du vent** pour produire de **l'électricité**. Le rotor, composé de trois pales rattachées au moyeu, est entraîné dans un mouvement de rotation par l'action du vent. Un système ingénieux, appelé «**pitch**», permet d'orienter les pales. Cela permet d'ajuster leur prise au vent, ralentissant ou même arrêtant le rotor. Ce freinage aérodynamique est crucial, notamment pour réduire le bruit ou protéger la faune volante.

Le **mât** de l'éolienne est solidement ancré à une **fondation** spécifique à notre sol. Cette **base** est conçue sur mesure, garantissant stabilité et sécurité.

Le mouvement du rotor est transmis au **générateur**, logé dans la **nacelle**. C'est ce générateur qui convertit l'**énergie mécanique** en électricité. La nacelle est d'ailleurs capable de s'orienter pour toujours faire face au vent, optimisant ainsi la production.

L'ensemble nacelle-rotor repose sur le **mât**, parfois équipé d'un monte-charge pour les techniciens de maintenance. L'électricité produite par le générateur est ensuite acheminée vers un **transformateur**, où sa tension est élevée à 20 000 volts.

Enfin, les éoliennes du parc sont connectées à un ou plusieurs **postes de livraison**. Ces bâtiments, de la taille d'un conteneur, sont le point de jonction entre le réseau électrique privé du parc éolien et le réseau public. L'électricité est ensuite dirigée vers un **poste source** , contribuant ainsi à alimenter vos foyers.

Le saviez-vous ?

Une éolienne de 4 MW permet d'alimenter chaque année environ 2000 foyers. Calculs : 2190 heures équivalentes pleine puissance donc une production annuelle d'environ 8760 MWh. Consommation moyenne d'un foyer estimée à 4200 kWh par an (ADEME) d'où 2085 foyers alimentés.

Pour aller + loin

www.parceolien-leschevresblanche.fr

Un site internet dédié au projet est en ligne. Vous y retrouverez des informations concernant l'éolien et le projet les Chèvres Blanches.

Visite d'une éolienne

Pour mieux comprendre le fonctionnement d'une éolienne, suivez Fred de l'Esprit Sorcier à l'intérieur d'une machine, vaut mieux pas avoir le vertige !

Nous contacter



SEIDER
Agence de Ceaulmont
4 La Croix
36200 Ceaulmont
Responsable foncier : David FILY

02 19 24 20 58

chateauroux@seider-energies.com

www.seider-energies.com

Création graphique : SEIDER - Crédits photos : SEIDER - Ne pas jeter sur la voie publique